

Synthèse de la candidature LEADER/OS5

Eiche d'identité du PETR

Côté Terre : sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle, ces routes qui furent, des siècles durant, de grandes voies d'échanges constituées en véritable réseau de communication marquèrent l'Europe entière. Côté mer : avec **60 km de côte d'argent**, le Pays Landes Nature Côte d'Argent dispose de plus des **2/3 du littoral landais**. Il est essentiellement connu pour sa filière Forêt-Bois-papier (85% de la superficie est recouverte de forêt). Une chaîne de lacs et d'étangs, allant de Biscarrosse à Léon, véritable trait d'union entre le Bassin d'Arcachon et le Pays basque qui relie les communautés de communes des Grands Lacs, de Mimizan et de Côte Landes Nature. Ce pays du Born et du Marensin compte plus de **54 000 habitants** (population légale INSEE 2018), répartis dans 23 communes, soit 12% de la population départementale, sur un territoire de 1 635 km² (17 % de la surface départementale) et affiche ainsi une densité de population de plus de 33 habitants/km².



Quelques données marquantes



- Une croissance démographique forte totalement liée au **solde migratoire** (taux de croissance annuel moyen : 1,47%)
/ Un développement conséquent, lié en partie au « tropisme littoral » avec de **fortes consommations d'espaces**
/ Un problème récurrent de logement
/ Une **population âgée** par rapport à la situation régionale
- Une situation face à l'**emploi** qui a tendance à **se dégrader** (décalage entre l'offre et la demande)
- Le devenir des **filières menacées** par les enjeux climatiques
/ Le littoral, le tourisme littoral, le **tourisme de masse**
/ La forêt ...
- Les « **risques littoraux et climatiques** » : recul du trait de côte, évolution des lacs dans un contexte local de forte croissance de population et d'un tourisme de masse.

Un territoire résilient toute l'année

Les enjeux qui découlent de l'analyse AFOM se déclinent selon un défi majeur, charpente du projet de territoire et qui est : **« faire territoire durablement/ pour un territoire résilient toute l'année »**

7 enjeux majeurs ont été partagés :

1. **Penser « Transition plus que Relance »**, sortir des modèles de guichet et avoir une vision globale et stratégique du devenir du territoire qui intègre les perspectives d'évolution environnementales connues,
2. **Habiter « autrement » le territoire** (actifs, décohabitants, personnes vieillissantes, nouveaux arrivants...)
 - Gestion de la rareté foncière, accès au foncier et à un logement à des prix supportables,
 - Développer de nouveaux produits de logements,
 - Reconquérir les bourgs, les friches,
3. **Repenser la mobilité sur le territoire en « intermodalité »**, avoir une vision globale

des besoins et des situations par saisons. Aborder la question du « tout voiture » avec la mise en place de nouveaux modes de déplacement... mais prendre aussi en considération la question de l'accès au numérique (voire dans certaines zones, la téléphonie mobile),

4. **Faciliter l'accès aux services** et plus particulièrement, accompagner le vieillissement de la population.
5. **Développer un modèle économique plus vertueux** :
 - Faire évoluer le modèle économique basé sur un tourisme de masse
 - Anticiper une possible mutation du massif forestier (réchauffement climatique),
6. **Adapter l'offre et la demande d'emploi**, favoriser l'employabilité du territoire (accès à la formation...),
7. **Anticiper les effets du changement climatique**, la modification du trait de côte et la gestion environnementale des Lacs,

AXES STRATEGIQUES



Objectifs opérationnels

Préserver les ressources, en faire émerger de nouvelles, en tirer des richesses qui fertilisent le territoire

- Favoriser la mutation vers un tourisme durable
- Engager une transformation de l'agronomie en lien avec l'alimentation locale et les préservations écologiques
- Valoriser localement la filière Bois
- Accompagner l'installation et le développement d'activités nouvelles
- Développer la production d'ENR



Organiser l'équité, la solidarité et la justice sociale et territoriale

- Construire autrement et reprendre la main (aménagement-urbanisme) / Faciliter l'accès au logement pour tous
- Valoriser et protéger l'existant (requalifier les bourgs, le patrimoine)
- Faire de l'action sociale un sujet partagé et ambitieux, et poursuivre la création des liens, des synergies, des solidarités
- Accompagner la rencontre entre la demande et l'offre d'emploi du territoire, favoriser le développement d'emplois pérennes



Bâtir le bien-vivre et la qualité de vie (de tout le vivant)

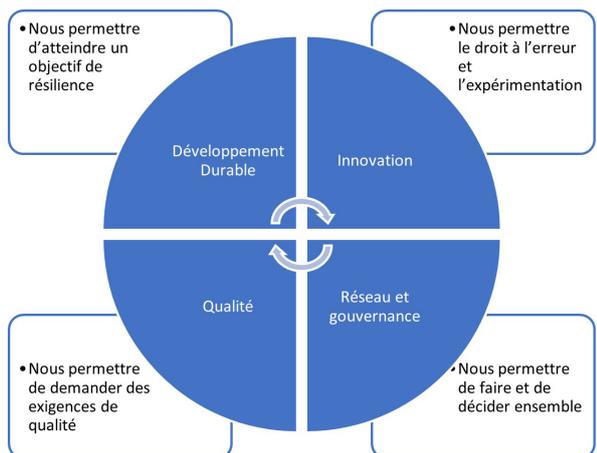
- Améliorer le cadre de vie, préserver la biodiversité, évaluer les pollutions industrielles et les risques écologiques
- Soutenir et développer la culture
- Conforter la présence de services de proximité,
- Favoriser l'innovation pour répondre aux enjeux d'accessibilité et de services
- Construire les mobilités alternatives
- Aborder la « silver-économie » en tant que ressources et richesses pour le territoire
- Améliorer le maintien et l'arrivée des « jeunes » sur le territoire

Conjuguer le local et le global

L'approche LEADER du développement rural est en grande partie basée **sur la proximité et la création de liens**.

Ces 2 dimensions propres à l'initiative LEADER ont permis à un grand nombre de territoires ruraux marginalisés de transformer en ressources et opportunités des éléments qui étaient perçus jusqu'à-là comme des faiblesses ou des handicaps.

LEADER permet de **penser loin et d'agir prêt**.



Plan d'actions



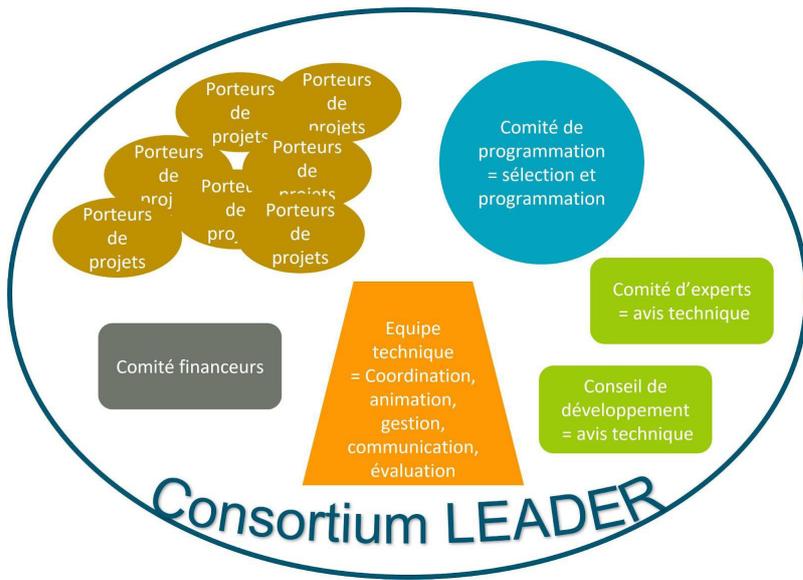
FEADER

		Montant FEADER	%
Fiche-action 1	Connaissance, vision prospective	120.593,85 €	15
Fiche-action 2	Ressources locales	160.791,80 €	20
Fiche-action 3	Qualité de vie et cohésion sociale	160.791,80 €	20
Fiche-action 4	Coopération	61.781,55 €	7,68
Fiche-action 5	Animation du programme	300.000 €	37,32
	TOTAL	803.959 €	100

LEADER-FEDER

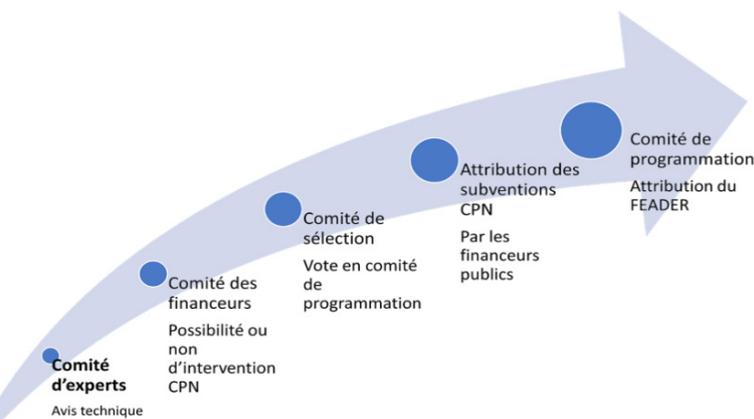
		Montant FEDER	%
Fiche-action A	Tourisme durable	421.408,50 €	30
Fiche-action B	Revitalisation	280.939,00 €	20
Fiche-action C	Services	280.939,00 €	20
Fiche-action D	Ingénierie thématique	421.408,50 €	30
	TOTAL	1.404 695 €	100

Mise en œuvre du programme



Il importe de poursuivre la construction au sein du Pays Landes Nature Côte d'Argent, d'une véritable « identité LEADER », vecteur potentiel de dynamisme et d'innovation pour le territoire. Pour développer cette identité, un réseau des porteurs de projets bénéficiaires du programme LEADER sera constitué, au-delà des cloisons entre thématiques abordées et types d'activités développées. Cette rencontre entre acteurs locaux réunis par et autour du programme LEADER permettra de renouveler les approches traditionnelles en favorisant l'échange entre acteurs, la mutualisation des idées et des moyens, la création de nouveaux concepts, une meilleure aptitude au changement.

Une des innovations de la candidature LEADER 2021-2027 du PETR est d'intégrer à ce réseau les porteurs de projets bénéficiaires. Le consortium, construit à la manière d'un réseau (sans qu'il soit utile de créer une nouvelle structure), s'enrichira des nouveaux bénéficiaires au fur et à mesure de l'avancée dans le temps de la programmation. Il pourra être constitué à son démarrage par les porteurs de projet identifiés au cours de la période de programmation 2014-2020. Les membres des différents comités LEADER, instances décisionnelles du Pays Landes Nature Côte d'Argent composeront également ce « consortium LEADER ». Il aura par la suite vocation à s'agrandir et, in fine, constituer une plateforme de réflexion et force de propositions au profit du programme et de ses bénéficiaires.



Fort de son expérience et des recommandations ressorties des divers bilans, le Pays Landes Nature Côte d'Argent s'appuiera pour la période 2021-2027 sur des instances de gouvernance spécialisées et compétentes et une équipe technique expérimentée.

Afin d'assurer l'égalité d'information sur le dispositif, la transparence de sélection et de traitement des projets potentiels, une procédure par étape a été définie :

Appels à proposition et à projets : sous différentes formes, les porteurs de projets potentiels seront informés des aides disponibles dans le cadre du programme 2021-2027.

Sélection des projets : Relecture des projets en réunion d'équipe Pays «Interfonds», Analyse par le Comité d'experts, Analyse par le Conseil de développement. Ces analyses se feront à l'aide d'une grille d'analyse reprenant les différents critères LEADER, - Vote en opportunité en Comité de programmation.

Le vote en opportunité permet aux membres du Comité de programmation de se positionner sur la pertinence du projet pour le territoire et sur la pertinence du projet dans le cadre de la stratégie de développement local. À la suite de quoi l'**instruction** pourra commencer.